

x

x

x

AFFAIRE N°23 - Construction d'un plateau E.P.S. au groupe scolaire de CHAUDRON SIDR III
Approbation du dossier technique - autorisation de solliciter une subvention des servi-
ces de la Jeunesse & Sports - Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un
marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les Services Techniques de la Mairie viennent de terminer l'étude du projet réalisation d'un plateau E.P.S. au groupe scolaire de CHAUDRON SIDR III.

Les travaux de ce groupe scolaire débutant prochainement, il me semble souhaitable que cet établissement possède des installations sportives dès son ouverture.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs,

- d'une part d'approuver ce dossier et de m'autoriser à solliciter une subvention auprès des services de la Jeunesse et Sports,
- d'autre part de m'autoriser à lancer un appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE - Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

Ver
le 9 décembre 1944
par le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: J. P. Prost
Avec copie certifiée
conforme
Le Directeur des Aff. Financières
Signé: R. Porcu